



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEPI)/MED WG.321/2  
9 novembre 2007  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Réunion chargée d'examiner les activités MED POL  
de surveillance continue et l'utilisation des indicateurs

Athènes, 12-14 décembre 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**



## **Ordre du jour provisoire annoté**

### **Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion**

La réunion aura lieu à l'hôtel "Caravel" (Athènes) et sera ouverte le mercredi 12 décembre 2007, à 9h30, par le Coordonnateur du PAM et le Coordonnateur du MED POL.

### **Point 2 de l'ordre du jour : Élection du Bureau**

La réunion élira un Président, deux Vice-Présidents et un Rapporteur.

### **Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

L'ordre du jour provisoire (doc. UNEP(DEPI)MED WG.321/1) et l'ordre du jour provisoire annoté (doc. UNEP(DEPI) WG.321/2) seront examinés, modifiés s'il y a lieu, et adoptés par la réunion. Une traduction simultanée en anglais et français sera assurée pendant toutes les séances. La réunion examinera et adoptera un relevé de conclusions et recommandations, et un rapport complet sera établi par le Secrétariat à un stade ultérieur et adressé aux participants pour examen et observations avant son adoption.

### **Point 4 de l'ordre du jour : Portée et objet de la réunion**

Le Coordonnateur du MED POL présentera brièvement le contexte, la portée et l'objet de la réunion, qui est organisée en application d'une recommandation de la Quatorzième réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Portoroz, Slovénie, 8-11 novembre 2005). Cette série de réunions biennales offre l'occasion aux responsables du MED POL et aux scientifiques prenant part aux programmes nationaux de surveillance continue d'examiner les divers aspects des activités de surveillance. Lors de la troisième réunion de ce type (Palerme, décembre 2005), des données et activités de surveillance continue ont été présentées et évaluées. Cette fois, l'accent sera mis davantage sur les problèmes et leur solution dans un effort visant à accroître la capacité d'utilisation des données de la surveillance à des fins de gestion (par ex., évaluation de l'efficacité des mesures prises pour réduire la pollution, protection de la santé humaine, etc.) dans la perspective de l'application de l'approche écosystémique de la gestion des activités humaines. À cette fin, les représentants des pays sont appelés à contribuer à l'identification des problèmes et à avancer des idées pour leur solution.

### **Point 5 de l'ordre du jour : Éléments des activités de surveillance continue**

#### **5.1 Conception des programmes de surveillance**

##### **5.1.1 Surveillance de l'état des tendances**

##### **5.1.2 Surveillance de la conformité (respect des obligations)**

#### **5.2 Stratégie d'échantillonnage**

#### **5.3 Assurance qualité des données**

#### **5.4 Collecte et notification des données**

#### **5.5 Interprétation et utilisation des données**

Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)MED WG.321/3 qui fournit des renseignements sur plusieurs éléments des activités de surveillance et des idées pour améliorer la situation. La réunion sera invitée à examiner son contenu et à en débattre, ainsi qu'à proposer de nouvelles actions en vue de renforcer l'efficacité du programme de surveillance et d'améliorer l'utilité et la capacité d'utilisation des résultats de la surveillance à des fins de gestion.

Au titre du point 5.1.1, le Secrétariat fera une présentation des problèmes rencontrés dans l'analyse des données MED POL pour les tendances et des variations qui devraient être réduites au minimum dans les activités de la surveillance tendancielle.

Au titre du point 5.1.2, les deux aspects de la surveillance de la conformité seront examinés:  
a) Quantification des apports de polluants ; et b) Surveillance liée aux aspects sanitaires.

En ce qui concerne la quantification des apports, l'accent sera mis sur l'estimation des apports provenant des fleuves et cours d'eau ainsi que de sources diffuses, y compris les apports atmosphériques. En attendant, des efforts devraient être faits pour vérifier les estimations des apports provenant de sources ponctuelles. Dans la surveillance liée aux aspects sanitaires, une comparaison de deux évaluations de la pollution microbienne et l'utilisation du nouvel indicateur (streptocoques fécaux) feront l'objet d'une présentation.

Au titre du point 5.3, il sera procédé à une présentation des activités MED POL concernant l'assurance qualité des données (AQD) pour les contaminants chimiques, les paramètres de l'eutrophisation et les biomarqueurs, suivie d'un débat sur les changements nécessaires pour rendre le programme d'AQD plus efficace.

Au titre du point 5.4, la réunion sera informée des problèmes rencontrés pour le téléchargement des données reçues dans la base de données et des progrès accomplis dans la préparation du Système d'information MED POL

Au titre du point 5.5, les participants seront invités à donner des exemples tirés de l'expérience de leurs pays respectifs concernant l'utilisation des données de la surveillance à des fins de gestion.

## **Point 6 de l'ordre du jour : Questions spécifiques**

### 6.1 Biosurveillance

Au titre de ce point, la réunion sera saisie du document UNEP(DEPI)MED WG.321/Inf.3 consacré à l'atelier MED POL sur la surveillance des effets biologiques (Alessandria, Italie, 20-21 décembre 2006) et elle en examinera les conclusions et recommandations.

### 6.2 Stratégie de surveillance des sédiments

Au titre de ce point, la réunion sera invitée à formuler des observations sur la dernière version du Manuel d'échantillonnage et d'analyse des sédiments (UNEP(DEPI)MED WG.321/Inf.4).

### 6.3 Stratégie de surveillance et évaluation de l'eutrophisation

Au titre de ce point, la réunion sera invitée à formuler des observations sur la dernière version du document concernant la stratégie de surveillance de l'eutrophisation (UNEP(DEPI)MED WG.321/Inf.5) et sur le nouveau document concernant l'évaluation de l'eutrophisation (UNEP(DEPI)MED WG.321/Inf.6).

### 6.4 Approche écosystémique

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion sera mise au courant des développements récents concernant l'application par le PAM de l'approche écosystémique des activités humaines et des incidences qu'elle pourrait éventuellement avoir sur le programme MED POL de surveillance continue.

### 6.5 Indicateurs

Au titre de ce point, la réunion sera informée des activités relatives à la mise au point des indicateurs de pollution marine (IPM) et elle sera invitée à formuler des observations sur le document UNEP(DEPI)/MED WG.321/Inf.7 consacré à la faisabilité de l'application des IPM au niveau national. De plus, il sera débattu d'une proposition tendant à renforcer les capacités pour la détermination des indicateurs écologiques dans la perspective de l'application de l'approche écosystémique de la gestion des activités humaines.

**Point 7 de l'ordre du jour : Questions diverses**

La réunion examinera toute autre question qui pourrait être soulevée par les participants ou le Secrétariat.

**Point 8 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations**

Un rapport complet de la réunion sera établi par le Secrétariat à un stade ultérieur et adressé à tous les participants pour examen et modifications avant son adoption; la réunion examinera, modifiera s'il y a lieu, et adoptera un projet de relevé de conclusions et recommandations qui sera établi par le Secrétariat sur la base des délibérations.

**Point 9 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion**

Le Président prononcera la clôture de la réunion le vendredi 14 décembre 2007 à 13 heures.

## EMPLOI DU TEMPS

### **Mercredi 12 décembre 2007**

9h30 – 10h30 : Points 1, 2, 3 et 4 de l'OdJ  
10h30 – 11h : *Pause café*  
11h – 13h : Point 5  
13h – 14h30 : *Pause déjeuner*  
14h30 – 16h : Point 5 (suite)  
16h – 16h30 : *Pause café*  
16h30 – 18h : Point 5 (suite)

### **Jeudi 13 décembre 2007**

9h30 – 10h30 : Point 6 de l'OdJ  
10h30 – 11h : *Pause café*  
11h00 – 13h : Point 6 (suite)  
13h – 14h30 : *Pause déjeuner*  
14h30 – 16h : Point 6 (suite)  
16h – 16h30 : *Pause café*  
16h30 – 18h : Points 6 et 7

### **Vendredi 14 décembre 2007**

10h30 – 11h : *Pause café*  
11h – 13h : Points 8 et 9